

FRENCH**art**FUND

REVUE DE PRESSE

INOCAPGestion



ENTREPRISES

FrenchArtFund, le premier fonds d'investissement dans l'art agréé par l'AMF

MARCHÉ DE L'ART

Olivier Bourdelas, patron d'Inocap Gestion, lance un fonds d'investissement ambitieux dans l'art.

Martine Robert et Anne-Sophie Vion

C'est une première : l'Autorité des marchés financiers vient de donner son feu vert pour lancer un fonds d'investissement dans l'art, FrenchArtFund, après une longue procédure d'instruction. L'initiative en revient à Olivier Bourdelas, collectionneur depuis vingt ans mais aussi fondateur en 2007 d'Inocap Gestion, une entreprise déjà mécène d'institutions culturelles françaises et engagée dans un programme d'acquisitions de jeunes artistes.

A cinquante-huit ans, Olivier Bourdelas, par ailleurs administrateur de la Maison européenne de la photographie ou de la fondation Neufville OBC pour les arts visuels, établit un pont entre son métier et sa passion. « Depuis vingt-cinq ans, je gère des fonds d'investissement. Désormais, je le ferai aussi dans l'art. En Angleterre, aux Etats-Unis, en Italie, en Suisse, au Luxembourg, il existe ce type de fonds, mais ils n'ont pas ce genre d'agrément », explique l'entrepreneur, qui s'est fait aider par KPMG et par la banque Oddo.

Il va tout spécialement renforcer son équipe au sein d'Inocap Gestion, laquelle va passer de 17 à 22 collaborateurs, avec la création d'un département consacré à l'art. FrenchArtFund sera composé à 70 % d'œuvres.

Des valeurs sûres

« Ce seront des œuvres d'après-

guerre, majoritairement des peintures, de 150.000 à 500.000 euros, réalisées par des artistes occidentaux du Top 500 mondial, avec un portefeuille de 40 à 50 œuvres », explique le collectionneur.

C'est-à-dire des artistes déjà représentés par des galeries internationales et ayant un solide second marché (Soulages, Damien Hirst, Gerhard Richter...), mais aussi des talents plus émergents repérés par des marchands influents et bénéficiant d'une actualité muséale, porteurs de potentielles plus-values. Entreposées dans l'entreprise spécialisée dans le stockage LP Art, les œuvres seront prêtées pour des expositions afin de les valoriser. Les 30 % restants seront des actions d'entreprises cotées, en lien avec l'art (Artprice, LVMH, le Groupe Chargeurs...). « L'art est un placement plaisir et un actif tangible, une valeur refuge pendant les périodes de crise et d'inflation », insiste Olivier Bourdelas.

Un ticket d'entrée à... 100.000 euros

Jusqu'ici, ce type de placement se heurtait au coût d'acquisition élevé, à l'opacité du marché, à la complexité en termes d'authentification, de maintenance, d'entreposage, et restait l'apanage des grandes fortunes. FrenchArtFund veut démocratiser l'investissement dans l'art, et offrir des accès privilégiés à des expositions, foires, galeries, ateliers.

Le ticket d'entrée reste toutefois

élevé – 100.000 euros – et le profil de client attendu investira plutôt 500.000 euros, avec l'objectif d'atteindre les 20 à 40 millions d'actifs gérés. La durée du fonds sera de 7 ans et demi à 9 ans, selon le marché. Pour sortir avant le terme, il faudra trouver un repreneur.

« Nombre de mes clients habituels sont intéressés pour diversifier leur patrimoine, vers des produits apportant du sens. Nous espérons 7 % de rendement, ce qui correspond au taux de croissance des profits des entreprises dans le monde », poursuit celui qui, au sein d'Inocap Gestion, gère pour 700 millions d'actifs. La performance de ce type d'investissement n'est toutefois pas garantie.

Avec 53 millions de millionnaires et plus de 2.100 milliardaires dans le monde, en progression de 53 % sur cinq ans, il n'y a jamais eu autant de capitaux investis dans l'art, surtout contemporain. En quinze ans, plus de 10.000 musées ont été créés. Pas étonnant que la finance se rapproche davantage de l'art, à l'instar du fonds Colony, qui a mis la main sur la méga-galerie Perrotin, de la société de gestion Vesper, entrée au capital de Drouot, et de la maison de ventes-Bonhams, racheté en 2018 par le fonds anglais Epiris. ■

Il a dit



« Ce seront des œuvres d'après-guerre, majoritairement réalisées par des artistes occidentaux du Top 500 mondial. »

OLIVIER BOURDELAS
Patron d'Inocap Gestion

DR

Famille du média : Médias professionnels
 Périodicité : Quotidienne
 Audience : N.C.
 Sujet du média : Culture/Arts
 littérature et culture générale



Edition : 05 février 2024 P.6
 Journalistes : JULIE CHAIZEMARTIN
 Nombre de mots : 445

MARCHÉ

Le FrenchArtFund vise 20 millions en 2024

Olivier Bourdelas est un collectionneur d'art moderne et contemporain depuis plus de 20 ans. Il est aussi le fondateur d'INOCAP Gestion (créée en 2007), société de gestion de portefeuilles indépendante qui opère en gestion collective (abritant cinq fonds d'investissement) et en gestion privée, pour une enveloppe globale de 700 millions d'euros d'actifs. Il élargit aujourd'hui le champ de sa gestion d'actifs au domaine de l'art en lançant le FrenchArtFund, premier fonds d'investissement dédié au marché de l'art en France, régulé par l'Autorité des marchés financiers (AMF). « Si les Anglo-Saxons ont brisé depuis longtemps le tabou de l'art-argent, les Français n'avaient pas encore cette possibilité », déclare-t-il dans une vidéo de présentation de ce nouveau produit, qui

a vocation à « mettre de l'émotion dans le portefeuille des clients ». Initiative innovante, mais inscrite dans le prolongement de sa passion pour l'art qu'il affirme depuis dix ans à travers sa société, mécène des Franciscaines de Deauville et de la Maison européenne de la photographie, ainsi que de la création contemporaine par le biais d'un programme d'acquisition d'œuvres d'art. Au sein de ce fonds (composé de cinq experts), 60 % des actifs seront investis dans l'achat d'œuvres d'art moderne et contemporain d'une valeur comprise entre 150 000 et 500 000 euros, 30 % dans des actions de sociétés internationales cotées en Bourse réalisant tout ou partie de leur chiffre d'affaires dans l'art et l'artisanat (telles que Chargeurs ou LVMH) et 10 % en liquidités. « Dans le domaine de la finance, ce fonds est très innovant, car contrairement aux club deals, il opère dans un cadre régulé et s'adresse à l'épargne des Français », explique Anne-Hélène Decaux. Ancienne senior sales manager chez Gagolian, après

avoir été la directrice du département d'après-guerre et contemporain chez Sotheby's Paris, elle est aussi la présidente de l'association Thanks for Nothing. Experte dans l'art du XX^e siècle, elle vient de rejoindre le FrenchArtFund pour en gérer les actifs artistiques à risque faible : « Nous nous concentrerons uniquement sur des artistes modernes et contemporains cotés, principalement européens et américains d'après-guerre. » Uniquement du second marché très sûr donc, ou bien du premier marché très établi ayant déjà un solide second marché. Avec un ticket d'entrée à 100 000 euros, ce fonds mise sur un rendement annuel à 7 %. L'idée étant de valoriser au mieux ces œuvres d'art sur la durée (par le biais de restauration, de prêts pour des expositions muséales, etc.) avant leur revente. Pour l'instant, le temps est à la levée de fonds avec un objectif à 20 millions d'euros pour 2024.

JULIE CHAIZEMARTIN



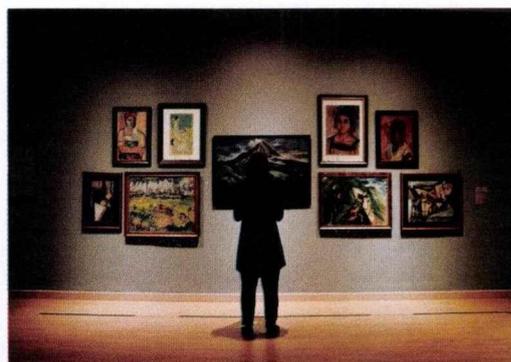
ART & ENCHÈRES | ART NEWS

Art news...

FINANCE

FrenchArtFund

C'est une grande première en France : une œuvre d'art pourra désormais être inscrite à l'actif d'un fonds. Porté par Olivier Bourdelas, mécène, collectionneur de longue date et fondateur, en 2007, d'Inocap Gestion, **le projet vient d'obtenir le feu vert de l'Autorité des marchés financiers**. Baptisé FrenchArtFund, ce premier fonds français d'investissement dans l'art est pensé pour «mettre du sens et de l'émotion dans le portefeuille des clients» et rendre plus accessible un domaine encore trop réservé, selon Olivier Bourdelas, aux grands investisseurs et aux grandes fortunes. Le fonds investira à 60 % dans les œuvres d'art, 30 % dans des actions de sociétés ayant une activité liée à l'art, et des produits de trésorerie pour les 10 % restants. Pour y souscrire, l'investissement minimal est de 100 000 €, pour un objectif de rendement annuel de 7 %.



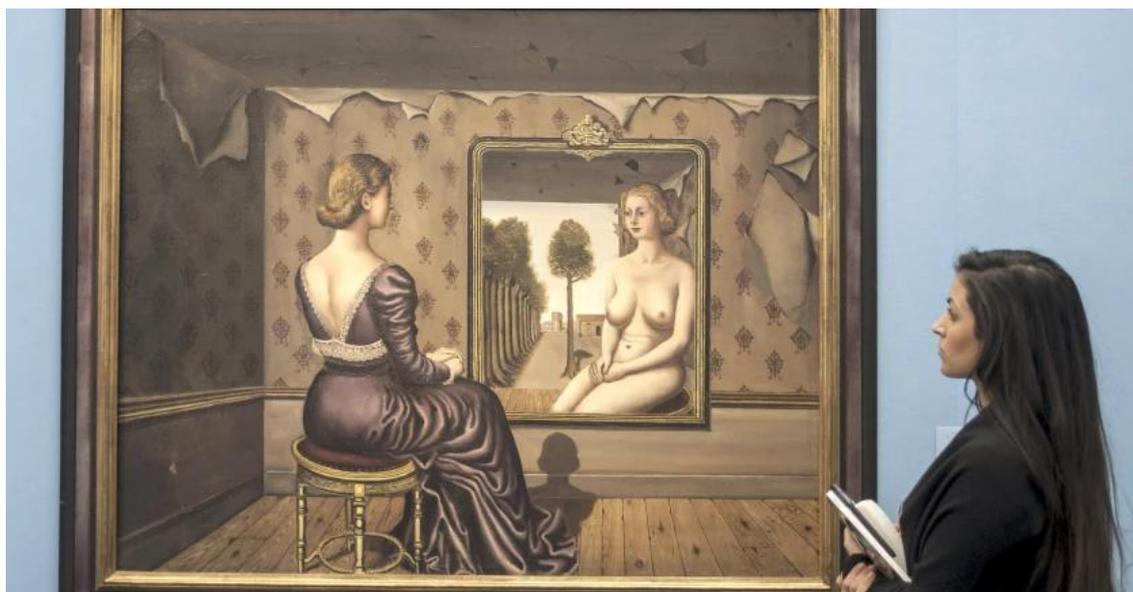
ZALFA IMANI

FrenchArtFund, le premier fonds d'investissement dédié au marché de l'art en France

Lancé par Olivier Bourdelas, collectionneur et patron d'Inocap Gestion, il est régulé par l'AMF. 60 % des actifs seront investis dans l'achat d'oeuvres, 30 % dans des actions de sociétés réalisant au moins une partie de leur chiffre d'affaires dans l'art et 10 % en liquidités (QdA).

Inocap Gestion s'ouvre à l'art

La société de gestion met sur les rails French Art Fund, le premier fonds régulé dédié au marché de l'art contemporain en France. Le ticket d'entrée a été fixé à 100000 euros.



Jan. 28, 2016 - London, UK - London, UK. "Le Miroir" by Paul Delvaux (est. 5.5-7.5m), on display at Sotheby's preview of its upcoming Impressionist, Modern & Surrealist art sale on 3 February featuring works by some of the most important artists of the 20th century. The combined total of the evening sale is expected to exceed 100m. - London News Pictures/ZUMA/REA/London News Pictures/ZUMA/REA

Inocap Gestion veut faire rimer investissement et émotion. La société de gestion positionnée sur l'investissement dans les PME et ETI françaises et européennes structure un nouveau fonds régulé sur le marché de l'art, une première en France. Ce fonds professionnel spécialisé baptisé French Art Fund sera géré par une équipe de cinq spécialistes, y compris Olivier Bourdelas, le président d'Inocap Gestion.

La stratégie d'investissement de ce premier fonds sera répartie entre deux principaux moteurs de performance. D'une part, 60% du portefeuille sera constitué par l'achat d'oeuvres d'art réalisées par des artistes du vingtième siècle qui ont un solide second marché. Le sourcing se fera par les galeries, les marchands, les courtiers, les maisons de vente et les particuliers. Le prix d'achat sera, notamment, évalué sur la base de données statistiques. Il sera compris entre 150000 et 500000 euros. Ensuite, 30% du fonds sera constitué d'actions de sociétés cotées qui réalisent tout ou partie de leur chiffre d'affaires dans l'art. Enfin, le solde prendra la forme de liquidités (OPCVM obligataires et placements monétaires, dépôt à terme, compte à terme).

Le ticket d'entrée sur ce fonds professionnel spécialisé mixte a été fixé à 100000 euros avec une période de commercialisation jusqu'au 30 juin prochain. Cette dernière pourra être étendue jusqu'à la fin de l'année. L'objectif de levée fixé par Inocap Gestion se situe entre 30 et 40 millions d'euros.

FrenchArtFund, faire rimer investissement et émotion

Inocap Gestion met sur les rails le premier fonds régulé dédié au marché de l'art contemporain en France avec un ticket d'entrée à 100.000 euros.



Les artistes visés seront uniquement dans le Top 500 des artistes contemporains selon les données d'Artprice. - Andreas - stock.adobe.com

Avec 700 millions d'euros d'actifs sous gestion, Inocap Gestion complète son offre en lançant un produit sur l'art. Après trois années d'échanges avec l'Autorité des marchés financiers, la société de gestion positionnée sur l'investissement dans les PME et ETI françaises et européennes structure FrenchArtFund, un nouveau fonds régulé sur le marché de l'art, une première en France. « *Contrairement au monde anglo-saxon qui a financiarisé ce marché depuis de longues années, la France n'avait pas d'activité financière autour de l'art qui s'appuie sur un vrai business model* », précise Olivier Bourdelas, président d'Inocap Gestion.

L'équipe de gestion comprend cinq spécialistes dont la plupart ont réalisé leur carrière dans les maisons d'enchères. Egalement membre de l'équipe, Olivier Bourdelas bénéficie quant à lui d'expériences dans le mécénat d'art et a siégé comme administrateur de fondations d'art.

Des achats d'oeuvres de 150.000 à 500.000 euros

La stratégie d'investissement de ce premier fonds sera répartie entre trois moteurs de performance. D'une part, un maximum de 60% du portefeuille sera constitué par l'achat d'oeuvres d'art réalisées par des artistes occidentaux ou américains du XX e siècle qui ont un solide second marché avec une cote importante. « *Nous visons le spectre le plus liquide. Les artistes visés seront uniquement dans le Top 500 des artistes contemporains selon les données d'Artprice* », précise Olivier Bourdelas. Le *sourcing* se fera par les galeries, les marchands, les courtiers, les maisons de vente et les particuliers. « *Sur les ventes aux*

enchères, notre but sera de corriger les écarts », ajoute le président d'Inocap Gestion, qui compte désormais 22 collaborateurs. Le prix d'achat sera notamment évalué sur la base de données statistiques. Il sera compris entre 150.000 et 500.000 euros. La société de gestion a précisé qu'un pivot sera atteint à l'achat de 50 oeuvres sur une période d'investissement comprise entre 18 et 24 mois. Des négociations ont d'ores et déjà démarré pour un premier achat.

Pour les aspects logistiques, un partenariat a été noué avec l'un des principaux acteurs du marché. « *Le momentum est bon : nous entrons dans un marché d'acheteurs avec des prix qui commencent à corriger par rapport à l'emballement d'il y a quelques années* », analyse Olivier Bourdelas. Ensuite, un maximum de 30% du fonds sera constitué d'actions de sociétés cotées qui réalisent tout ou partie de leur chiffre d'affaires dans l'art. Le spectre d'intervention est large, allant de LVMH à Chargeurs en passant par Accor. Enfin, le solde prendra la forme de liquidités (OPCVM obligataires et placements monétaires, dépôt à terme, compte à terme).

Un dividende culturel

Le ticket d'entrée sur ce fonds professionnel spécialisé mixte a été fixé à 100.000 euros, avec une période de commercialisation jusqu'au 30 juin prochain. L'ensemble du montant sera appelé dès la souscription. Cette dernière pourra être étendue jusqu'à la fin de l'année. L'objectif de levée fixé par Inocap Gestion se situe entre 30 et 40 millions d'euros. Le rendement espéré se situe autour de 7% net de frais. Outre l'investissement, Inocap Gestion proposera un « dividende culturel ». Les futurs souscripteurs de FrenchArtFund pourront bénéficier de visites d'exposition, de pass gratuits et de visites d'ateliers où sont exposées les oeuvres en portefeuille.

Un évènement L'AGEFI

L'AMF agréé le premier fonds d'investissement dans l'art

L'Autorité des marchés financiers vient de donner son feu vert pour lancer un fonds d'investissement dans l'art appelé FrenchArtFund, selon Les Echos. L'initiative vient d'Olivier Bourdelas, collectionneur depuis vingt ans et fondateur d'Inocap Gestion. Il va renforcer son équipe au sein d'Inocap Gestion, qui va passer de 17 à 22 collaborateurs, avec la création d'un département consacré à l'art. FrenchArtFund sera composé à 70% d'oeuvres. Il s'agira d'oeuvres d'après-guerre, majoritairement des peintures, de 150.000 à 500.000 euros, réalisées par des artistes occidentaux du Top 500 mondial, avec un portefeuille de 40 à 50 oeuvres. Le ticket d'entrée du fonds se situe à 100.000 euros.

Lancement de FrenchArtFund, premier fonds d'investissement dans l'art agréé par l'AMF



© D.R.

Inocap Gestion, société de gestion d'actifs, lance FrenchArtFund, le premier fonds d'investissement dans l'art contemporain agréé par l'Autorité des marchés financiers (AMF), apprend News Tank le 06/02/2024. Le fonds a été créé par le mécène Olivier Bourdelas, fondateur d'Inocap Gestion et membre du conseil d'administration de la Maison européenne de la photographie (Paris 4 e). Le fonds a pour objectif de permettre aux épargnants « de diversifier leur investissement » en réalisant des placements dans l'art à partir de 100 000 €.

Le fonds est composé à 60 % d'un portefeuille de 50 oeuvres d'art moderne et contemporain, estimées entre 150 000 € et 500 000 € chacune. 30 % du fonds correspond à des actions cotées d'entreprises internationales « réalisant tout ou partie de leur chiffre d'affaires dans l'art » telles qu'Artprice ou LVMH . Le solde, soit 10 %, prend la forme de liquidités (OPCVM obligataires et placements monétaires).

FrenchArtFund compte un département de cinq spécialistes en art et « bénéficie de l'expertise des 17 autres collaborateurs d'Inocap Gestion ». Le placement des investisseurs est bloqué sur sept ans et demi et peut aller jusqu'à neuf ans. L'objectif fixé par Inocap Gestion se situe entre 20 M€ et 40 M€ d'actifs, avec un taux de croissance de 7 %.

« Historiquement, l'art a toujours été une valeur refuge pendant les crises économiques et les périodes d'inflation. Cela représente une excellente stratégie de diversification de portefeuille », indique la société.

Les ventes mondiales d'oeuvres d'art s'élèvent à 67,8 Md\$ (62,1 Md€) en 2022, soit une augmentation de 3 % par rapport à 2021 (65,1 Md\$, soit 59,6 Md€) et de 5,7 % par rapport à 2019 (64,1 Md\$, 58,7 Md€), indique le rapport annuel « The Art Market 2023 », publié par Art Basel le 04/04/2023.

Inocap Gestion

Société de gestion de portefeuilles indépendante agréée par l'autorité des marchés financiers « fin 2007 ». Elle est spécialisée

dans le financement des PME et ETI françaises et européennes au travers d'une gamme d'OPCVM. Créée en 2006, l'équipe d'INOCAP Gestion est composée de 22 collaborateurs. Au 01/01/2024, ses actifs sous gestion s'élèvent à « plus de 700 millions d'euros ».

Olivier Bourdelas (Inocap Gestion) : "Dans notre monde très chahuté, mettre de la culture dans le portefeuille a du sens"



[Olivier Bourdelas - © Carline Bourdelas](#)

Le marché de l'art contemporain a vu ses prix augmenter de 400 % depuis 1998. L'investissement sur le segment représente une excellente stratégie de diversification de portefeuille. C'est pourquoi Olivier Bourdelas, président d'Inocap Gestion, lançait en janvier le premier fonds d'investissement dédié à l'art agréé par l'AMF, FrenchArtFund.

Décideurs. Pourquoi avoir lancé un fonds dans l'art ?

Olivier Bourdelas. Plusieurs facteurs, qui tournent autour de moi, ont concouru à la création de FrenchArtFund. Je suis collectionneur depuis une vingtaine d'années. J'ai transmis ce virus à mon entreprise. Depuis dix ans, nous avons créé un programme d'acquisitions d'oeuvres de jeunes artistes français. Nous possédons déjà 41 pièces. Au fil du temps, nous sommes également montés en puissance sur le mécénat. Nous accompagnons trois belles institutions pour des montants significatifs. Je détiens plusieurs mandats d'administrateur dans l'art et ma femme est une photographe talentueuse. Cloîtré trois mois chez moi durant le confinement, j'ai réfléchi à la création d'une passerelle entre mon travail et ma passion. Je n'ai pas trouvé de modèles intéressants en France ou à l'étranger. En échangeant avec mon responsable du contrôle et de la conformité, il m'a dit qu'il existait dans [la loi Pacte](#) une nouvelle rubrique consacrée aux biens divers. J'ai pensé qu'il fallait nous y engouffrer.

Comment s'est passée la procédure d'agrément ?

Nous avons commencé par rédiger une extension de notre programme d'activité que nous avons déposée à l'Autorité des marchés financiers. Après trois années d'échanges nourris, l'AMF nous a délivré le premier agrément en France pour un fonds d'investissement dans l'art. Nous le déployons depuis janvier. Les difficultés étaient multiples : qui pouvait être notre banque dépositaire (c'est finalement Oddo BHF qui nous a suivis), comment contre-valorise-t-on les actifs ? comment répondre au challenge de la liquidité, créer une cartographie des risques, éviter le blanchiment, empêcher les conflits d'intérêts avec notre

propre collection, etc. ? Nous avons dû faire un énorme travail de pédagogie pour que ce marché devienne familier au régulateur.

"Le fonds comportera au minimum 60 % d'oeuvres d'art"

Ne craignez-vous pas d'être copié ?

Ce serait une bonne nouvelle. Être seul sur son marché, c'est inquiétant. J'émet le souhait de voir émerger deux ou trois concurrents. Toutefois, pas certain qu'ils arrivent de sitôt car nous avons un temps d'avance. Il convient également pour y parvenir de cocher de multiples cases, comme l'abondance de fonds propres. Nous avons la chance d'avoir pu nous reposer sur notre société de gestion Inocap Gestion qui, du haut de ses 17 ans d'histoire, a la compétence, la légitimité et les moyens pour mener à bien ce projet.

Comment votre produit fonctionne-t-il ?

Le ticket d'entrée de notre fonds, qui a une durée de vie de huit ans, est fixé à 100 000 euros. Il s'agit certes d'une somme importante mais c'est un premier pas pour démocratiser [l'investissement dans l'art](#) qui reste encore l'apanage des grandes fortunes. Dans notre monde très chahuté je trouve que mettre de la culture dans le portefeuille a du sens. Le fonds comportera au minimum 60 % d'oeuvres d'art. Nous allons sur le marché le plus dynamique : l'art contemporain et plus particulièrement la peinture, qui représente 75 % du marché. Pour minimiser les risques, nous investirons dans les cent premiers artistes mondiaux qui sont pour moitié américains. Le montant des oeuvres sera compris entre 100 000 et 500 000 euros. Ensuite 10 % à 30 % du fonds seront investis dans des actions cotées d'entreprises en croissance qui réalisent du chiffre d'affaires avec le marché de l'art. Par exemple, le candidat naturel le plus connu ? LVMH. Louis Vuitton a notamment créé une collaboration avec l'artiste Yayoi Kusama. Nous n'avons pas vocation à réinventer la roue mais à prendre le minimum de risques et garantir un maximum de liquidités.

Comment allez-vous acheter et revendre les oeuvres ?

Nous allons les acheter et les revendre de la même façon, de manière opportuniste, c'est-à-dire en utilisant tous les intermédiaires à notre disposition : galeries, ventes privées et aux enchères, successions, etc. Nous travaillons avec le groupe Chenue pour les stocker. Nous allons également prêter des oeuvres pour des expositions. Ce qui nous permettra de les valoriser sans frais, l'assurance étant prise en charge par les organisateurs. D'ailleurs, pour notre sélection nous regardons en avance les grandes manifestations liées à l'art contemporain afin d'anticiper les oeuvres qui s'apprécieront. Nous garderons les pièces entre quatre et dix ans.

Au bout de combien de temps les investisseurs peuvent-ils sortir du fonds ?

Il faut attendre le débouclage du produit, soit huit ans, pour être remboursé et obtenir sa plus-value. C'est pourquoi nous avons inventé le dividende culturel. Chaque année, vingt-quatre opportunités artistiques seront proposées aux souscripteurs du fonds : visite de musée et d'ateliers d'artistes, invitations VIP pour des vernissages avec les commissaires d'exposition, des soirées privées autour des oeuvres, etc.

Propos recueillis par Olivia Vignaud



THÉMATIQUE

Investir dans l'art, le vrai luxe de la diversification



Longtemps réservé à un cercle restreint d'initiés fortunés, l'investissement dans l'art s'ouvre enfin en France. A défaut de le mettre dans son salon, il devient ainsi possible d'avoir un Warhol dans son patrimoine – du moins une partie.

« **A**u cours des 20 dernières années, il s'est créé plus de musées et de fondations que dans toute l'histoire du monde », sourit Olivier Bourdelas, lui-même collectionneur et mécène. Derrière le passionné d'art, ce constat interpelle aussi le financier qu'il est. « La demande autour de certains artistes est de plus en plus forte, tandis que l'explosion du nombre de musées restreint le nombre d'œuvres en circulation, faisant ainsi augmenter la valeur des pièces disponibles. » Il est vrai que les chiffres interpellent. Sur le marché de l'art contemporain, les prix ont augmenté de plus de 400 % entre le début des années 2000 et 2021 selon Artprice, spécialiste de l'information sur l'art. « Les performances n'ont rien à envier aux actions, l'art surperforme historiquement le marché coté », renchérit Olivier Herbout, fondateur de Ramify, plateforme de conseil et d'investissement qui se veut une alternative aux banques privées. Milieu de connaisseurs, complexité technique d'achat et de conservation d'une œuvre et, surtout, barrière financière élevée à l'entrée, rares cependant sont ceux qui ont accès à ce marché, du moins en France. « Aux États-Unis, Masterworks a réussi à démocratiser l'art en mutualisant l'investissement, explique Olivier Herbout. Nous souhaitons les intégrer à notre offre, mais la société n'a pas l'autorisation d'intervenir sur le marché français. »

C'est donc avec un intérêt certain que Ramify a observé l'émergence d'initiatives agréées par l'AMF.

Du private equity culturel

« Mon métier de CGP est d'apporter de la diversification à mes clients. Or l'art est souvent décorrélié des marchés : il n'est pas sensible aux hausses de taux, aux prix de l'énergie, aux cours des actions qui s'inscrivent dans l'immédiateté... Une œuvre a un rapport au temps plus long, c'est une valeur refuge par excellence : un bien tangible dont on peut profiter, y compris dans les périodes de crise ! », confie Cédric Marc, fondateur de Patrimonio Finance. Il considère ainsi l'art comme du private equity culturel et une opportunité de protéger une partie de son patrimoine à l'heure où un conflit armé se déroule aux portes de l'Europe. La succession de crises en Europe explique-t-elle alors l'émergence des offres d'investissement sur l'art ? « J'ai eu l'idée de créer un fonds sur l'art pendant le covid. Cela répondait plutôt à une quête de sens, une volonté d'allier ma passion à mon expertise professionnelle de société de gestion », répond Olivier Bourdelas, fondateur d'Inocap Gestion. En février dernier, il a ainsi lancé le FrenchArtFund après l'obtention d'un agrément de l'AMF, sésame indispensable pour certifier le sérieux de la démarche. Même volonté de la part de la société Matis, qui a également obtenu un agrément de l'AMF pour lancer ses club deals sur l'art. « Le marché de l'art mondial comporte moins de 1 % de dette. Il est sain, liquide – mais sans excès – et stable, à condition de savoir sélectionner les bons artistes. Il procure depuis des décennies



croissance et rendement», souligne Arnaud Dubois, co-fondateur de Matis et précédemment à la tête d'un cabinet de gestion de patrimoine spécialisé dans l'art contemporain.

L'investissement dans l'art se (ré)invente

Jusqu'à présent, les services des banques privées ou family offices autour de l'art se sont principalement concentrés sur l'accompagnement dans l'achat, la vente ou le leasing d'œuvres, mais rares sont ceux qui proposent une approche centrée sur le rendement. De l'aveu des professionnels interrogés, une telle démarche requiert plusieurs choses : acheter des œuvres de qualité et se diversifier, ce qui nécessite un montant financier conséquent compte tenu du prix des œuvres. D'où l'idée d'Inocap Gestion et de Matis de proposer une forme de mutualisation dans l'acquisition d'œuvres, au travers de deux propositions différentes. Inocap Gestion a opté pour un fonds d'investissement qui a la particularité d'investir entre 60 % et 100 % sur des œuvres détenues par la société, entre 0 % et 30 % sur des actions d'entreprises du monde de l'art, et entre 0 % et 10 % en cash. «Nous voulions conserver trois moteurs de performance, d'autant qu'il y a des entreprises intéressantes dans l'univers actions, comme Artprice, MCH ou Accor», explique Olivier Bourdelas. Une approche qui vient avec



« Une œuvre a un rapport au temps plus long, c'est une valeur refuge par excellence : un bien tangible dont on peut profiter, y compris dans les périodes de crise ! »

Cédric Marc, fondateur de Patrimonio Finance

des contraintes ; le ticket d'entrée est de 100 000 €, avec des fonds bloqués pendant huit ans, afin d'assurer la prise de valeur et la revente des œuvres acquises, mais qui a séduit le conseiller en gestion de patrimoine Cédric Marc.

Chez Matis, point de fonds, mais des club deals : « Chaque œuvre est détenue par une société qui émet ensuite des obligations. L'objectif est de céder l'œuvre d'art dans les meilleures conditions afin de maximiser le TRI pour l'investisseur », énonce Arnaud Dubois. Ici, le ticket d'entrée est de 20 000 €, mais rares sont ceux qui s'en contentent. « Pour bénéficier de l'effet de diversification, la plupart des investisseurs réalisent entre trois et six deals, et l'investissement moyen par deal est de 35 000 €. Ce qui revient souvent à près de 100 000 € d'investissement, rappelant ainsi que l'art demeure tout de même une classe d'actifs réservée à des investisseurs qualifiés avec une large surface financière. Des investisseurs qu'accompagne notamment Ramify, qui a mis en place une méthodologie d'analyse des club deals de Matis et choisi d'en proposer certains au sein de son offre. Tout comme le groupe de gestion de patrimoine Patrimof, qui vient de signer un partenariat avec Matis.

Et l'œuvre, dans tout ça ?

Matis comme Inocap mettent en avant l'importance de sélectionner des œuvres d'artistes connus, au stock limité. Leur travail : acheter sur des anomalies de prix, afin de pouvoir revendre plus cher, notamment à l'occasion d'événements qui font monter la cote d'un artiste. Matis se concentre sur des pièces dont le prix est compris entre 500 000 € et 5 M€, d'artistes de la seconde moitié du xx^e siècle valorisés par les musées et soutenus par les galeries. Il a ainsi déjà mené à bien deux club deals avec achat et revente depuis le début de l'année. L'un avec une œuvre d'Anselm Kiefer, qui a produit un TRI de 110 %, et l'autre avec une œuvre de François-Xavier Lalanne, pour un TRI de 48 %. « Nous avons ouvert un club deal autour d'une œuvre de Pierre Soulages qui a été collecté en 24 heures. En ce moment, nous avons une collecte en cours pour une œuvre d'Andy Warhol et une autre de Keith Haring », ajoute Arnaud Dubois. Le groupe entend accélérer ses acquisitions d'œuvres et donc ses offres d'investissement : il a réalisé 20 acquisitions pour 15 M€ depuis janvier et espère atteindre entre 30 et 40 millions d'ici la fin de l'année, puis entre 80 et 120 millions l'année prochaine.

Le FrenchArtFund, de son côté, privilégie les pièces entre 300 000 € et 500 000 €, également d'artistes du xx^e siècle, en particulier des peintres présentés dans les musées. Comme pour les actifs financiers, la société de gestion a mis en place un système de scoring avec 40 paramètres afin de valider l'opportunité d'achat d'une œuvre et son prix. La revente, au bout de quatre à sept ans, fait aussi l'objet d'un travail de cartographie afin de déceler les meilleures opportunités. En attendant de profiter des fruits de son placement, l'investisseur bénéficie d'un dividende culturel : visites dans des lieux culturels, livres, présentation des pièces...

Dividende culturel ou choix d'une œuvre spécifique dans laquelle investir, les deux démarches ont un point commun : apporter de la matérialité à l'investissement et démocratiser l'accès au marché de l'art. ■

Ingrid Labuzan

Edition : **Mars 2024 P.55**
 Famille du média : **Médias professionnels**
 Périodicité : **Mensuelle**
 Audience : **108000**
 Sujet du média : **Banques-Finance**



Journaliste : -
 Nombre de mots : **78**

Actualité / **NON-COTÉ**

EN BREF

Sur l'art

Inocap Gestion lance le fonds FrenchArtFund, dédié au marché de l'art dans un cadre régulé. Un département dédié composé de cinq spécialistes a été spécialement créé. Ce fonds s'appuie sur deux moteurs de performances. Deux tiers de l'actif du fonds sont investis dans des œuvres d'art moderne et contemporain, estimées entre 150 000 et 500 000 €. Un tiers est placé dans des actions d'entreprises internationales cotées réalisant tout ou partie de leur chiffre d'affaires dans l'art. L'investissement minimum est fixé à 100 000 €.

Investir dans l'art : FrechArtFund (FR001400NHF6), le premier fonds d'investissement sur l'Art, régulé et lancé en France

FRENCHARTFUND, le premier Fonds régulé dédié au marché de l'art en France, permet d'investir dans l'art de manière simple, efficace et impactante.



Investir dans l'art en France : le premier fonds régulé est lancé ! © stock.adobe.com

[ACTIF TANGIBLE](#)

Trade Republic : 4 % de rémunération de vos liquidités, bonus de bienvenue

Trade Republic : 4 % brut de rémunération sur vos liquidités non investies en bourse. Aucune obligation d'investir. Offre de parrainage Trade Republic. Investir, dépenser et épargner, avec la nouvelle Carte Trade Republic. Mon code **T34QSS9C** à utiliser pour obtenir votre bonus de bienvenue.

Fonds Art : une nouveauté en France

Dans un monde bouleversé et en quête de repères, les épargnants cherchent plus que jamais à diversifier leur patrimoine et investir dans des **actifs tangibles**. Placer une partie de son épargne dans un Fonds Art permet de concilier des objectifs de diversification et de rendement tout en ayant un impact positif. Contrairement aux Anglo-Saxons qui ont financiarisé le marché de l'art depuis de longues années, et en l'absence d'une solution régulée, les français n'ont jusqu'à présent pas eu accès à cette classe d'actifs.

FRENCHARTFUND

Grâce au FRENCHARTFUND, premier Fonds régulé dédié au marché de l'art en France, il est désormais possible d'investir dans l'art de manière simple, efficace et impactante. Pour mettre en place et déployer cette activité, nous avons constitué un département composé de cinq spécialistes cumulant plus de 70 ans d'expérience dans les plus grandes maisons, possédant des compétences complémentaires et partageant les mêmes valeurs. Ce département bénéficiera par ailleurs du soutien des dix-sept autres collaborateurs d'INOCAP Gestion.

Pensé par Olivier Bourdelas, fondateur d'INOCAP Gestion, le FRENCHARTFUND est un Fonds Professionnel Spécialisé mixte s'appuyant sur deux moteurs de performances. Deux tiers de l'actif du Fonds sont investis dans des oeuvres d'art moderne et contemporain estimées entre 150 000 et 500 000 euros. Un tiers est placé dans des actions d'entreprises internationales cotées réalisant tout ou partie de leur chiffre d'affaires dans l'art.

L'investissement minimum est fixé à 100.000 euros (100 parts à 1.000 € la part) . Il est disponible à la souscription à partir du 01/02/2024.

CARACTÉRISTIQUES

| | |
|---|----------------------|
| • Code ISIN Part A1 | FR001400NHF6 |
| • Code ISIN Part A2 | FR001400NH91 |
| • Code ISIN Part A3 | FR001400NHL4 |
| • Forme juridique | FPS |
| • Devise | Euros |
| • Périodicité VL | Semestrielle |
| • Date de début de la commercialisation | 02/02/2024 |
| • Date de Souscription | jusqu'au 31/12/2024 |
| • Durée de vie | 7,5 à 9 ans |
| • Montant de la part | 1 000 € |
| • Investissement initial min. part A1 | 100 000 € |
| • Investissement initial min. part A2 | 500 000 € |
| • Investissement initial min. part A3 | 1 000 000 € |
| • Garantie en capital | Non |
| • Profil de risque (SRI) | 1 2 3 4 5 6 7 |

ADMINISTRATIF

| | |
|----------------------------|--------------------|
| • Société de gestion | INOCAP Gestion SAS |
| • Commissaires aux comptes | KPMG |
| • Banque dépositaire | ODDO BHF |
| • Evalueur comptable | EFA |

❗ Les investisseurs qui souscrivent après le premier closing doivent s'acquitter d'une commission de souscription acquise au Fonds, calculée au prorata temporis. Cette prime reflète le fait que les premiers investisseurs ont accepté de souscrire plus tôt.

| DATES DE CLOSING | | |
|------------------|--|-------------------|
| 1er closing | | 30 juin 2024 |
| 2ème closing | | 30 septembre 2024 |
| 3ème closing | | 31 décembre 2024 |

FRAIS

| CATÉGORIE AGRÉGÉE DE FRAIS | ASSIETTE DE FACTURATION | TAUX, BARÈME |
|---|----------------------------------|--|
| • Commission de souscription non acquise au Fonds | Engagement de Souscription | Max. 5% |
| • Frais de gestion financière | Engagement de Souscription | Parts A1 : 3% Parts A2 : 2,65% Parts A3 : 2,25% |
| • Frais récurrents de gestion et de fonctionnement | Actif Net | Maximum 1 % par an |
| • Frais de constitution | Engagement Total de Souscription | 0,50% |
| • Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion) | N/A | Ceux facturés au Fonds en cas d'investissement dans des fonds monétaires. |
| • Commissions de mouvement | N/A | Néant |
| • Commissions de Surperformance | Actif Net | 20% TTC de la performance du Fonds au-delà d'une performance de 7% annualisée sur toute la durée de vie du Fonds |

FrechArtFund (FR001400NHF6) © INOCAP

Un fonds dédié au marché de l'art

Inocap Gestion lance FrenchArtFund, un fonds dédié au marché de l'art dans un cadre régulé. Un département dédié composé de cinq spécialistes a été spécialement créé. FrenchArtFund est un fonds professionnel spécialisé mixte, s'appuyant sur deux moteurs de performances. Deux tiers de l'actif du fonds sont investis dans des oeuvres d'art moderne et contemporain estimées entre 150 000 et 500 000 euros. Un tiers est placé dans des actions d'entreprises internationales cotées réalisant tout ou partie de leur chiffre d'affaires dans l'art. L'investissement minimum est fixé à 100 000 euros.

Inocap Gestion lance le premier fonds régulé dédié au marché de l'art

Dans un monde bouleversé et en quête de repères, les épargnants cherchent plus que jamais à diversifier leur patrimoine et investir dans des actifs tangibles. Placer une partie de son épargne dans un fonds Art permet de concilier des objectifs de diversification et de rendement tout en ayant un impact positif.



Contrairement aux Anglo-Saxons qui ont financiarisé le marché de l'art depuis de longues années, et en l'absence d'une solution régulée, les français n'ont jusqu'à présent pas eu accès à cette classe d'actifs.

Grâce au FRENCHARTFUND, premier fonds régulé dédié au marché de l'art en France, il est désormais possible d'investir dans l'art de manière simple, efficace et impactante.

Pour mettre en place et déployer cette activité, nous avons constitué un département composé de cinq spécialistes cumulant plus de 70 ans d'expérience dans les plus grandes maisons, possédant des compétences complémentaires et partageant les mêmes valeurs. Ce département bénéficiera par ailleurs du soutien des dix-sept autres collaborateurs d'INOCAP Gestion.

Pensé par Olivier Bourdelas, fondateur d'INOCAP Gestion, le FRENCHARTFUND est un Fonds Professionnel Spécialisé mixte s'appuyant sur deux moteurs de performances. Deux tiers de l'actif du fonds est investi dans des oeuvres d'art modernes et contemporaines estimées entre 150 000 et 500 000 Euros. Un tiers est placé dans des actions d'entreprises internationales cotées réalisant tout ou partie de leur chiffre d'affaires dans l'art.

L'investissement minimum est fixé à 100 000 Euros. Il est disponible à la souscription à partir du 01/02/2024.

Vidéo :

https://www.clubpatrimoine.com/contenus/inocap-gestion-premier-fonds-regule-marche-art?utm_source=Club+Patrimoine&utm_campaign=818a327c81-Newsletter_01_02_2024&utm_medium=email&utm_term=0_273d2aa0d8-818a327c81-55286633

INOCAP Gestion - Lancement du FrenchArtFund. Entretien avec Olivier Bourdelas

INOCAP Gestion lance le premier fonds dédié au marché de l'art en France dans un cadre régulé. Dans un cadre inédit aux Franciscaines, Deauville, la journaliste Stéphanie Renouvin interview Olivier Bourdelas, fondateur d'INOCAP Gestion.

Dans un monde bouleversé et en quête de repères, les épargnants cherchent plus que jamais à diversifier leur patrimoine et investir dans des actifs tangibles. Placer une partie de son épargne dans un fonds Art permet de concilier des objectifs de diversification et de rendement tout en ayant un impact positif.

Contrairement aux Anglo-Saxons qui ont financiarisé le marché de l'art depuis de longues années, et en l'absence d'une solution régulée, les français n'ont jusqu'à présent pas eu accès à cette classe d'actifs.

Grâce au FRENCHARTFUND, premier fonds régulé dédié au marché de l'art en France, il est désormais possible d'investir dans l'art de manière simple, efficace et impactante.

Pour mettre en place et déployer cette activité, nous avons constitué un département composé de cinq spécialistes cumulant plus de 70 ans d'expérience dans les plus grandes maisons, possédant des compétences complémentaires et partageant les mêmes valeurs. Ce département bénéficiera par ailleurs du soutien des dix-sept autres collaborateurs d'INOCAP Gestion.

Pensé par Olivier Bourdelas, fondateur d'INOCAP Gestion, le FRENCHARTFUND est un Fonds Professionnel Spécialisé mixte s'appuyant sur deux moteurs de performances. Deux tiers de l'actif du fonds est investi dans des oeuvres d'art modernes et contemporaines estimées entre 150 000 et 500 000 Euros. Un tiers est placé dans des actions d'entreprises internationales cotées réalisant tout ou partie de leur chiffre d'affaires dans l'art.

L'investissement minimum est fixé à 100 000 Euros. Il est disponible à la souscription à partir du 01/02/2024.

Avec ce fonds, les français ont (enfin) un accès "simple" au marché de l'art...

Inocap Gestion lance le premier fonds dédié au marché de l'art en France dans un cadre régulé.

Contrairement aux Anglo-Saxons qui ont financiarisé le marché de l'art depuis de longues années, et en l'absence d'une solution régulée, **les français n'ont jusqu'à présent pas eu accès à cette classe d'actifs** .

Pensé par **Olivier Bourdelas** , fondateur d' **INOCAP Gestion** , le **FRENCHARTFUND** est le premier Fonds régulé dédié au marché de l'art en France.

Vidéo: <https://www.h24finance.com/news-17812.html>

Inocap Gestion lance FrenchArtFund, premier fonds dédié au marché de l'art agréé par l'AMF

INOCAP Gestion, société de gestion de portefeuilles indépendante vient de lancer FrenchArtFund, le premier fonds d'investissement dédié au marché de l'art agréé par l'AMF. Ouvert à la souscription depuis ce 1er février, l'investissement minimum est fixé à 100 000 euros.

FRENCH**art**FUND

by **INOCAP**Gestion

Pensé par [Olivier Bourdelas](#), fondateur d'INOCAP Gestion, le FRENCHARTFUND est un Fonds Professionnel Spécialisé mixte s'appuyant sur deux moteurs de performances. Deux tiers de l'actif du Fonds sont investis dans des oeuvres d'art moderne et contemporain estimées entre 150 000 et 500 000 Euros. Un tiers est placé dans des actions d'entreprises internationales cotées réalisant tout ou partie de leur chiffre d'affaires dans l'art. L'investissement minimum est fixé à 100 000 euros. Il est disponible à la souscription à partir du 01/02/2024.

Pour déployer cette activité, Inocap Gestion a développé un département constitué de 5 spécialistes qui bénéficiera du soutien des 17 autres collaborateurs d'Inocap.

Dans un article des Echos, Olivier Bourdelas a cité Artprice by Artmarket comme référence. Aussi Artprice a publié un communiqué de presse ce lundi 5 février après s'être entretenu avec Olivier Bourdelas afin de vérifier que les deux entités partageaient bien la même vision du monde de l'art.

" Je félicite Olivier Bourdelas pour la création du FrenchArtFund, le premier fonds d'investissement dans l'art régulé par l'AMF. Ce lancement corrobore en tous points nos constats et nos prédictions : la financiarisation du marché de l'art, l'investissement dans l'art comme investissement alternatif et valeur refuge, et l'intérêt des institutions financières. Tout cela n'aurait pas été possible sans la standardisation du marché de l'art et la production d'indices fiables et pérennes produits par Artprice by Artmarket depuis 1997, et qui fournissent désormais des données et indices à valeur ajoutée au FrenchArtFund.

Nous suivrons de près les progrès du FrenchArtFund avec un vif intérêt. Compte tenu de la connaissance approfondie du fondateur du Marché de l'Art et de sa réussite remarquable dans le monde de la finance grâce à Inocap Gestion, qui gère 700 millions d'euros d'actifs, ce lancement impressionnant ne fait qu'ajouter à notre attente.

La place financière parisienne devrait saluer cette initiative intelligente qui confirme la montée en puissance de la France sur le Marché de l'Art mondial ces dernières années, devenant numéro 1 des pays européens en 2023 avec plus d'un milliard de dollars de chiffre d'affaires. De plus, Christie's et Sotheby's appartiennent à des Français, respectivement à François Pinault et Patrick Drahi. " relate Thierry Ehrmann, fondateur et CEO d'Artprice.

Olivier Bourdelas : « Avec 53 millions de millionnaires et 2 153 milliardaires dans le monde (en hausse de 53 % sur 5 ans), il n'y a jamais eu autant de capitaux investis dans le marché de l'art. L'art, et notamment l'art contemporain, permet de se différencier tout en diversifiant son patrimoine. Depuis 2007, près de 750 musées sont créés chaque année dans le monde. En dix-sept ans, cela fait plus de 10 000. »

L'art pourrait s'envisager comme une valeur refuge en période de crise et d'inflation.

Olivier Bourdelas collectionne les oeuvres d'art depuis 20 ans les oeuvres d'artistes de toutes origines. Donateur du Centre Georges Pompidou, il est aussi membre du conseil d'administration de diverses instances culturelles comme la Maison Européenne de la Photographie et la Fondation d'entreprise Neuflyze OBC.

FrenchArtFund se concentrera principalement sur les artistes du Artprice Global Top 500 (en termes de chiffre d'affaires annuel des enchères). Ces oeuvres seront principalement des peintures réalisées par des artistes d'après-guerre et contemporains dans une fourchette de prix comprise entre 150 et 500 000€.

FrenchArtFund est le premier fonds d'investissement dans l'art agréé par l'AMF



29/01/2024

L'Autorité des marchés financiers vient d'approuver la création du « FrenchArtFund », un fonds d'investissement dédié à l'art. Cette initiative, une première en France, émane d'Olivier Bourdelas, collectionneur et fondateur d'Inocap Gestion.

L'objectif de ce fonds est de démocratiser l'investissement dans l'art, offrant des accès privilégiés à des expositions et galeries. La durée du fonds sera de 7,5 à 9 ans, visant à atteindre 20 à 40 millions d'actifs gérés et un rendement espéré de 7%.

Le fonds, composé à 70% d'oeuvres d'après-guerre, inclura des peintures d'artistes occidentaux renommés tels que Soulages, Damien Hirst et Gerhard Richter. Le reste du portefeuille sera constitué à 30% d'actions d'entreprises cotées liées à l'art, telles que Artprice, LVMH et le Groupe Chargeurs.

À noter toutefois que le ticket d'entrée reste élevé, fixé à 100 000 euros, avec une préférence pour les investisseurs prêts à engager 500 000 euros. Par ailleurs, malgré la montée des capitaux investis dans l'art, les investissements dans ce domaine restent risqués et la performance n'est pas garantie.

INOCAP gestion lance le premier fonds dédié au marché de l'art en france dans un cadre régulé

Dans un monde bouleversé et en quête de repères, les épargnants cherchent plus que jamais à diversifier leur patrimoine et investir dans des actifs tangibles. Placer une partie de son épargne dans un Fonds Art permet de concilier des objectifs de diversification et de rendement tout en ayant un impact positif.

Contrairement aux Anglo-Saxons qui ont financiarisé le marché de l'art depuis de longues années, et en l'absence d'une solution régulée, les français n'ont jusqu'à présent pas eu accès à cette classe d'actifs.

video: <https://www.fibee.fr/inocap-gestion-lance-le-premier-fonds-dedie-au-marche-de-lart-en-france-dans-un-cadre-regule/>

Grâce au **FRENCH ART FUND**, premier Fonds régulé dédié au marché de l'art en France, il est désormais possible d'investir dans l'art de manière simple, efficace et impactante. Pour mettre en place et déployer cette activité, nous avons constitué un département composé de cinq spécialistes cumulant plus de 70 ans d'expérience dans les plus grandes maisons, possédant des compétences complémentaires et partageant les mêmes valeurs. Ce département bénéficiera par ailleurs du soutien des dix-sept autres collaborateurs d'**INOCAP** Gestion.

Pensé par Olivier Bourdelas, fondateur d'**INOCAP** Gestion, le **FRENCH ART FUND** est un Fonds Professionnel Spécialisé mixte s'appuyant sur deux moteurs de performances. Deux tiers de l'actif du Fonds sont investis dans des oeuvres d'art moderne et contemporain estimées entre

150 000 et 500 000 Euros. Un tiers est placé dans des actions d'entreprises internationales cotées réalisant tout ou partie de leur chiffre d'affaires dans l'art.

L'investissement minimum est fixé à 100 000 euros. Il est disponible à la souscription à partir du 01/02/2024.

Exclusif : Frenchartfund, le premier fonds d'investissement dans l'art agréé par l'AMF

C'est une nouvelle illustration des liens entre l'art et la finance. Olivier Bourdelas, patron d'Inocap Gestion, lance un fonds d'investissement ambitieux dans l'art avec un ticket d'entrée à 100.000 euros.

[LIRE LA SUITE](#)



Un fonds régulé pour investir dans l'Art en France, une première



© stock.adobe.com

FRENCHARTFUND, le premier Fonds régulé dédié au marché de l'art en France, permet d'investir dans l'art de manière simple, efficace et impactante.

Où acheter ou vendre de l'or métal ?

Il est primordial de s'adresser à un **professionnel renommé pour toute acquisition ou vente d'or métal**. Les arnaques étant malheureusement nombreuses sur ce marché de l'or. Il est désormais possible d'acquérir de l'or métal en ligne, de façon sécurisée. De notre côté, nous recommandons de vous adresser à un professionnel ayant pignon sur rue. Ainsi la [maison Godot & Fils](#), exerce depuis 1933. Cette entreprise est l'**expert français du négoce des métaux précieux et de la numismatique**, et l'une des plus anciennes enseignes françaises sur le marché de l'or et de l'argent. Une valeur sûre !

Fonds Art : une nouveauté en France

Dans un monde bouleversé et en quête de repères, les épargnants cherchent plus que jamais à diversifier leur patrimoine et investir dans des **actifs tangibles**. Placer une partie de son épargne dans un Fonds Art permet de concilier des objectifs de diversification et de rendement tout en ayant un impact positif. Contrairement aux Anglo-Saxons qui ont financiarisé le marché de l'art depuis de longues années, et en l'absence d'une solution régulée, les français n'ont jusqu'à présent pas eu accès à cette classe d'actifs.

FRENCHARTFUND

Grâce au FRENCHARTFUND, premier Fonds régulé dédié au marché de l'art en France, il est désormais possible d'investir dans l'art de manière simple, efficace et impactante. Pour mettre en place et déployer cette activité, nous avons constitué un département composé de cinq spécialistes cumulant plus de 70 ans d'expérience dans les plus grandes maisons, possédant des compétences complémentaires et partageant les mêmes valeurs. Ce département bénéficiera par ailleurs du soutien des dix-sept autres collaborateurs d'INOCAP Gestion.

Pensé par Olivier Bourdelas, fondateur d'INOCAP Gestion, le FRENCHARTFUND est un Fonds Professionnel Spécialisé mixte s'appuyant sur deux moteurs de performances. Deux tiers de l'actif du Fonds sont investis dans des oeuvres d'art moderne et contemporain estimées entre 150 000 et 500 000 euros. Un tiers est placé dans des actions d'entreprises internationales cotées réalisant tout ou partie de leur chiffre d'affaires dans l'art.

L'investissement minimum est fixé à 100.000 euros (100 parts à 1.000 € la part) . Il est disponible à la souscription à partir du 01/02/2024.

Visuel indisponible

FrechArtFund (FR001400NHF6) (c) INOCAP